



Réunion plénière

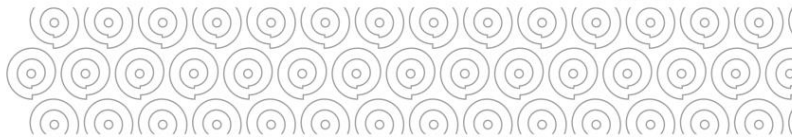
Jeudi 15 avril 2021



Relevé de décision
de la réunion plénière de la CLI
du 15 avril 2021
en visio sur Teams



03/05/2021



Secrétariat général
Conseil départemental du Finistère
Direction de l'Aménagement, de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement
(DAAEE)
32 boulevard Duplex - 29 196 QUIMPER Cedex
02 98 76 21 60
cli-monts-arree@finistere.fr
<http://www.finistere.fr/cli-monts-arree>

REUNION DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DE L'INSTALLATION NUCLEAIRE DE BASE DES MONTS D'ARREE
15 avril 2021 – 14h00 – en visio sur Teams

- La réunion a été enregistrée.
- Le quorum est atteint. Nombre de votants (y compris procuration) : 33 (27 présents + 6 pouvoirs). Les votes sont organisés via le chat de la réunion.
- La séance est ouverte au public, 4 personnes se sont inscrites, 3 sont présentes.
- Mme HURUGUEN accueille les nouveaux membres, les représentants des structures invitées à rejoindre la CLI et laisse la parole à Mme la Sous-Préfète pour quelques mots d'introduction.

Thème	Echanges	Décision/suite à donner
1. Validation du compte rendu de la réunion du 10/12/2020		
Mme HURUGUEN demande si les membres de la CLI ont des remarques à formuler.	Pas d'observations	Vote du relevé de décision de la réunion du 10/10/2020 : aucune abstention, aucun vote contre ➤ Le relevé de décision est validé
2. Point sur la composition de la CLI et accompagnement des nouveaux membres : organisation, formation, visite de la centrale, etc.		
<p>Compositions : Le collège des élus locaux a été renouvelé en 2020 et les 3 autres collèges en 2021. La CLI est actuellement composée de 43 membres. Il y a 15 nouveaux membres votants et 9 nouveaux suppléants. En juin 2021, la tenue des élections départementales et régionales entraineront le renouvellement de 7 membres de la CLI (5 conseillers départementaux et 2 régionaux). L'intégration de nouveaux membres dans le collège des personnes qualifiées et représentants du monde économique et dans le collège des associations a été validée en CLI du 10/12/2020. Des représentants ont déjà été nommés pour les structures suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Finistère (DSDEN) - la Fédération de pêche du Finistère - la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) (anciennement Direccte). <p>En attente d'une réponse de la commission d'information de l'Arsenal.</p> <p>Accompagnement des nouveaux membres</p> <p>Des temps de formation sous différentes formes seront proposés aux membres de la CLI (documents, vidéos, webinaires...). La participation aux visites, exercices et inspections est également fortement recommandée.</p>	Cette information n'appelle aucune remarque de la part des membres de la CLI.	La Présidente du Conseil départemental du Finistère prendra prochainement un nouvel arrêté de composition de la CLI.

3. Adoption du rapport d'activité 2020 de la CLI		
<p>Le rapport d'activités de la CLI rend compte de l'activité de la CLI.</p> <p>Les nouveautés de ce rapport annuel 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le sommaire qui met en avant la partie réalisation de la CLI - la mise en forme selon la nouvelle charte graphique du CD29 - l'édito en breton 	<p>Le document n'appelle aucune remarque de la part des membres de la CLI.</p>	<p>➤ le rapport d'activités 2020 est validé à l'unanimité</p>
4. Retour sur la Réunion technique du 23 mars sur le tritium		
<p>M. BRULARD rappelle le contexte de l'organisation de cette réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sujet souvent abordé en réunion - interpellation d'un collège d'associations sur le suivi environnement du tritium par un courrier reçu en janvier 2021 <p>La CLI a répondu aux associations et a interpellé l'ASN pour obtenir un complément de réponses.</p> <p>M. BRULARD présente ensuite une synthèse du contenu et des échanges.</p> <p>23 membres de la CLI ont participé à cette réunion. 7 intervenants ont présenté les différents sujets à l'ordre du jour.</p> <p>Mme HURUGUEN invite les élus présents à s'exprimer sur l'impact des articles parus en mars dénonçant une possible contamination du territoire par le tritium.</p> <p>Proposition de sujet de la prochaine réunion technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • suivi de la qualité des eaux de nappes sous la STE • dossier étude d'impact : points à approfondir 	<p>L'ASN informe qu'un courrier de réponse est en préparation, il reprendra de façon formelle des éléments donnés lors de la réunion et apportera des compléments par rapport aux questions du collectif des associations.</p> <p>M. DUMONTEIL confirme qu'il y a eu un mouvement de grogne de la part des élus et aussi des commerçants qui défendent le tourisme sur ce territoire. Tous souhaitent qu'un article de presse présente les résultats dans l'environnement avec un commentaire d'EDF afin de rassurer la population.</p> <p>M. LOHEAC dit que dans un article du Télégramme, EDF reconnaît une pollution résiduelle due à un seul événement. Il souhaite savoir comment cet événement a été encadré et connaître les textes qui réglementaient ces rejets dans l'Ellez.</p> <p>M. MANCHON, Chef ASN Caen, concernant les rejets, il rappelle qu'il n'y a pas d'autorisation de rejets liquides radioactifs dans le lac. Cependant, les eaux de pluie et les eaux de la nappe phréatique rabattues sont restituées dans le lac via un émissaire. Ces eaux sont soumises à un suivi pour vérifier qu'elles ne sont pas contaminées. Comme pour les rejets de la centrale et le suivi de l'environnement, l'ensemble est encadré par 2 textes de 2011.</p> <p>M. CHUTIN, représentant de la CFTC, souhaite avoir des précisions sur la possibilité de fuites de tritium sous la centrale dont faisait état M. MARZIN dans les articles de journaux.</p> <p>M. CUCCINIELLO rappelle les éléments présentés en CLI du 23 mars. En 1988, une fuite de tritium pendant la phase d'arrêt définitif au niveau d'un local dit Sulzer a été mise en évidence dans les résultats dans les eaux souterraines. Cet incident a été suivi et contrôlé par le SCPRI (le Service central de protection contre les rayonnements ionisant qui assurait le contrôle). Les valeurs maximales mesurées étaient environ 4 fois inférieures au seuil de potabilité de l'eau (10 000Bq/l). Le marquage du tritium ne se voyait plus dans les eaux souterraines en 1992. Dans le cadre du démantèlement complet, l'assainissement du local et</p>	<p>Lors de la réunion, Mme BOURGEOIS a fait référence à des études qui indiqueraient que des faibles doses ont un impact sur les moules :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ proposition d'organiser un échange avec Mme BOURGEOIS en présence de M. PAQUET, expert de l'IRSN qui a fait l'exposé sur les effets biologiques et sanitaires du tritium ; ➔ une synthèse des questions soulevées et réponses apportées lors de la réunion technique va être réalisée ; ➔ proposition de rédiger un « 4 pages » sur le tritium pour permettre aux membres de la CLI de s'y référer. <p>A noter : L'IRSN publiera en mai un rapport intitulé « Actualisation des connaissances sur les effets biologiques du Tritium » qui fait le bilan de 10 ans de recherches expérimentales en radiotoxicologie humaine et environnementale sur le sujet. Il fera l'objet d'une présentation lors d'une journée d'échange, à l'initiative de l'IRSN, le 8 juillet prochain.</p>

	<p>des terres sous-jacentes est prévu, pour traiter la contamination qui est localisée au niveau du sol sous le local Sulzer.</p> <p>M. CUCCINIELLO précise que durant l'exploitation de la de la centrale, l'organisation des contrôles était différente : c'était le SCPRI qui contrôlait les limites de rejets (aujourd'hui l'ASN mandaterait l'IRSN).</p>	
5. Les actualités du site et procédure de DEM complet		
<ul style="list-style-type: none"> • Avancement des travaux par M. CUCCINIELLO, exploitant : <ol style="list-style-type: none"> 1. Les travaux réalisés : <ul style="list-style-type: none"> - prélèvement dans le bloc réacteur dont l'objectif est d'affiner l'inventaire radiologique pour optimiser les filières de déchets ; - protocole d'essai du rabattement de nappe mis en œuvre en oct-nov 2020. Résultats transmis en mars : ils sont tous inférieurs au seuil de décision (compris entre 3,3 et 10,4 Bq/L en tritium). Attente analyse de l'ASN sur atteinte des objectifs. 2. Les chantiers à venir : travaux préparatoires, élaboration des contrats de marché d'appel d'offre 	<p>Mme ALLAIN veut avoir confirmation que les risques diminuent en parallèle des mesures sur l'environnement.</p> <p>M. CUCCINIELLO confirme que pour l'environnement les rejets à venir seront du même ordre qu'actuellement. De plus, les travaux de démantèlement complet se dérouleront exclusivement dans l'enceinte réacteur en béton. Il n'y a donc pas de risques et d'impact pour la population et l'environnement. Cependant les travaux s'approchant de la cuve très radioactive, l'enjeu prioritaire est la radioprotection des travailleurs, d'où l'utilisation de robots téléopérés à distance par des intervenants à l'extérieur du bloc-réacteur.</p> <p>M. LOHEAC souhaite avoir des précisions sur les 400 000 m3 d'eau rejetée dans le lac, notamment sur les éventuels risques de dilution des eaux d'un puits qui serait contaminé et sur la corrélation entre pluviométrie et prélèvement de la nappe.</p> <p>M. CUCCINIELLO rappelle qu'il n'y a pas de rejet radioactif liquide depuis 1992. Seuls 2 types de transferts d'eau vers le lac Saint Michel existent : l'eau pluviale et l'eau rabattue. Le rabattement de la nappe atteint environ 400 000 m3/an et chaque année le rapport environnement présente les mesures quantitative et qualitative. Les valeurs sont toutes inférieures au seuil de détection. Il y a eu également une visite avec les membres de la CLI. Les résultats sont transmis à la CLI tous les trimestres, les données sont présentées en réunion et sont disponibles sur le site web d'EDF et sur les fiches de la CLI.</p> <p>En réponse à la question sur la corrélation entre la pluie et la quantité rejetée, il y a en effet une progression du pompage en fonction de la pluviométrie. EDF présentera les résultats comme chaque année.</p> <p>M. LOHEAC souhaite des précisions sur les travaux sur le chenal de rejet.</p> <p>M. CUCCINIELLO : Le chantier du chenal de rejet était cadré par un plan de gestion. Toute l'activité radioactive a été supprimée et les terres ont été envoyées à l'ANDRA pour traitement et stockage. Ensuite, il y a eu des vérifications contradictoires et l'assainissement a été validé par l'Autorité de Sécurité Nucléaire.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Actualité et avancement de l'instruction de la demande par Mme SEFSOUF de l'ASN <ol style="list-style-type: none"> 1. Les contrôles : 	<p>M. LOHEAC a vu que les travaux coûteraient 37 Mds.</p> <p>M. CUCCINIELLO précise que ce sont 3,7 Mds qui représentent la provision pour le programme de démantèlement des centrales de première génération.</p>	

<p>2. Inspections en 2020 : amélioration des documents et bonne gestion des écarts, les prescriptions sont respectées, la gestion des déchets s'est améliorée. Axe de progrès à apporter sur les activités importantes pour la protection et sur la rigueur de gestion des documents opérationnels.</p> <p>Perspectives 2021 : contrôles sur chantiers en cours. Sur arrêt du rabattement de nappe sous la station de traitement des effluents la CLI sera sollicitée pour donner un avis avant arrêt définitif.</p> <p>3. Le dossier de DEM complet</p> <p>L'instruction se poursuit : le groupe permanent a émis son avis, l'IRSN également. L'ASN a saisi la Préfecture le 22/03/2021 pour préparer l'enquête publique. L'avis de la CLI doit être rendu dans les 15 jours après la clôture de l'enquête publique. Après la rédaction de l'avant-projet de décret, la CLI peut être auditionnée par le collège de l'ASN.</p>	<p>Sur la question de la possibilité de faire appel à des Intervenants étrangers sur les chantiers, M. CUCCINIELLO ne l'exclut pas. Cela a été le cas pour les prélèvements dans le bloc réacteur (BR). Dans ces situations, les procédures d'urgence sont bilingues et des tests sont faits pour vérifier la bonne compréhension des mesures par les travailleurs.</p>	
6. La synthèse de l'évolution de la qualité de l'environnement 2011 – 2018 – ACRO : rappel des objectifs		
<p>Mme JOSSET de l'ACRO fait un rappel de l'objectif de ce document de synthèse 2011-2019 qui sera présenté de la même façon que les fiches de la grille de lecture du suivi partagé.</p> <p>Elle présente quelques résultats : le rayonnement ambiant et la radioactivité des sédiments, des végétaux aquatiques et des poissons.</p> <p>Elle précise que ce document sera bientôt disponible.</p>	<p>M. COLAS s'étonne qu'il n'y ait pas de prélèvement de sédiments au niveau du canal de rejet alors que les résultats sur les matières en suspension (MES) sont au moins de 25 mg/L, ce qui représente environ 10 t/an qui doivent se déposer au fond.</p> <p>Mme JOSSET précise qu'EDF a indiqué qu'il a des difficultés à obtenir des éléments fins au niveau du réservoir St-Michel. En 2002, l'IRSN a fait des prélèvements qui ont montré que dans le lac St-Michel, il n'y avait pas de trace de radioactivité alors que la rémanence est visible dans le lac St-Herbot en aval de l'Ellez.</p> <p>M. CUCCINIELLO confirme qu'il a y bien des contrôles sur les sédiments. Une campagne est prévue en 2021 pour voir l'évolution du marquage historique sur les bords de l'Ellez. Il propose que le sujet de la radioécologie soit présenté dans le détail en présence des spécialistes d'EDF.</p> <p>Mme PHILIPPE se demande pourquoi les analyses des poissons ne sont réalisées que tous les 5 ans.</p> <p>M. CUCCINIELLO indique que le suivi sur les poissons est encadré et la fréquence est déterminée comme juste et nécessaire pour ne pas affecter les populations de poisson.</p> <p>M. BRULARD se demande pourquoi on n'observe pas de décroissance plus marquée sur le tritium dans les sédiments alors que la ½ vie de cet élément est de 12 ans.</p> <p>Pour l'ACRO, cela montre que le marquage en tritium était important à l'époque. Sa rémanence dans la masse sédimentaire va dépendre de sa forme liée. Son stockage se situe visiblement dans les couches de sédiment les plus profonds mais des migrations vers la surface sont possibles. Ceci est démontré par</p>	<p>Une formation des membres sur les outils de suivi partagé pourra être proposée en 2021.</p>

	<p>des prélèvements de carotte réalisés par l'IRSN, le marquage datant des années 80. Par ailleurs, les prélèvements ne sont pas forcément toujours réalisés à la même profondeur. C'est pourquoi il est intéressant de continuer à suivre ce marquage.</p> <p>Mme NICOLAS souhaite savoir quelles sont les espèces suivies. M. CUCCINIELLO a prévu de fournir la réponse Mme JOSSET précise cependant qu'en 2018, il s'agissait de gardons.</p> <p>M. LE BOURDON souhaite savoir si on observe une modification de la température ambiante. M. CUCCINIELLO précise que la centrale n'émet pas de rejets liquides depuis l'arrêt de l'exploitation de la centrale. Pour les résultats des mesures, il apportera la réponse ultérieurement Mme NICOLAS informe qu'une étude menée sur la mulette perlière a montré que l'élévation des températures a un impact sur la mortalité de l'espèce.</p>	
7. La préparation de l'arrivée de l'enquête publique : rôle de la CLI ?		
<p>Deux axes importants de travail de la CLI avec l'arrivée de l'enquête publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration de l'avis de la CLI sur le dossier avec des réunions spécifiques sur le sujet ; - l'information de ses membres et le public avec la création d'un groupe de travail spécifique sur la communication et la réunion publique de la CLI. <p>Coordination en cours avec la Préfecture pour voir les modalités de contribution de la CLI.</p>	M. BRULARD précise que l'ACRO est bien mandatée pour accompagner la CLI dans l'étude du dossier de démantèlement.	Un appel à candidature va être transmis par mail pour composer le groupe de travail sur la communication.
8. Le calendrier 2021		
Nombreuses réunions à prévoir au cours du 2 ^{ème} semestre.		
9. Questions diverses		
<ul style="list-style-type: none"> • Question de la mise en ligne de la synthèse des questions/réponses issues des réunions techniques • Pour information, EDF a transmis en janvier les données de la surveillance radiologique des eaux (piézomètres) : en cours d'analyse par l'ACRO • Demande de subvention à l'ASN : le dossier est passé en commission permanente du mois d'avril. L'ASN a accordé comme demandé une subvention de 31 000 € représentant 50 % du budget d'un montant total de 62 000 €. Remerciements à l'ASN 		La question va faire l'objet d'un sondage par mail.
L'ordre du jour étant épuisé, A. HURUGUEN clôture la réunion		

Membres votants de la CLI présents :

Mme Armelle HURUGUEN, Conseil départemental
Mme Françoise PERON, Conseil départemental
M. Bernard GIBERGUES, Conseil départemental
M. Stéphane LE BOURDON, Conseil départemental
M. André CROCO, Conseil régional
M. Alexis MANAC'H, Mairie de Brennilis
M. Dominique COADOUR, Mairie de Brennilis
M. Pierre COLAS, Mairie de Loqueffret
M. Marc QUEMENER, Mairie de Huelgoat
M. Jean-François DUMONTEIL, Mairie de la Feuillée
M. Philippe ROBERT-DANTEC, Mairie de Brasparts
M. Jean-Luc LANDREIN, Mairie de Plonevez du Faou
Mme Sylvie ALLAIN, Monts d'Arrée communauté
M. Bernard NOEL, Communauté de communes de Haute Cornouaille
Mme Marie-Hélène PHILIPPE, Bretagne vivante
M. Xavier GREMILLET, GMB
M. Alain-François CALDERON, Eau et rivières de Bretagne
M. Guy BELLEC, UD-CLCV
Mme Bernadette LALLOUET, Vivre dans les Monts d'Arrée
M. Olivier DEPLACE, UD-CFDT
Mme Catherine CREACH, UD-FO
M. Pascal CHUTIN, UD-CFTC
M. Emmanuel REMEUR, Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne
M. Bernard MENEZ, Chambre d'agriculture
Mme Nadine SAOUTI, CESER
Mme Josiane GUINVARC'H, PNRA
Dr Philippe BIETRIX, Ordre national des médecins
M. Jean-Claude POINTCHEVAL, SDIS

Pouvoirs :

M. Georges LOSTANLEN, Conseil départemental
M. Michel JEFFROY, Mairie de Loqueffret
M. Didier DANJOU, Mairie de Botmeur
Mme Marie-Françoise BOURGEOIS, AE2D
M. Michel GUEGUEN, Chambre des métiers et de l'artisanat
Dr Loic LEBON, Ordre des vétérinaires

Suppléants présents en doublon du titulaire (non votants) :

Mme Nadine NICOLAS, GMB
M. Jean-Jacques LOHEAC, Eau et rivières de Bretagne
M. Pascal JEANNIN, UD-CLCV
M. Thierry MARCHAL, Chambre d'agriculture

Excusés :

Mme Isabelle ASSIH, Conseil départemental
Mme Eloïse FOLL, Mairie de Brasparts
M. Michel MARZIN, AE2D
M. Michel BILLET, CFE CGC BTP
M. Christophe GRATIGNY, UD-FO

Nouveaux membres :

Mme Hélène BEUZIT, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)
M. Julien BOUZELOC, Education nationale

Membres de la CLI à voix consultative présents :**Représentants de l'Etat**

Mme Léa POPLIN, Préfecture du Finistère
Mme Suzanne CABON, DREAL
Mme Clara MARCE, Direction départementale de la protection des populations

Représentants de l'autorité de sûreté nucléaire

M. Adrien MANCHON, Chef de la division de Caen ASN
Mme Naïma SEFSOUF, ASN

Représentants de l'exploitant :

M. Jean CUCCINIELLO, EDF
M. Alexandre PLOUGOULEN, CIDEN

Partenaire technique :

Mme Mylène JOSSET, ACCRO

Représentants du Conseil départemental du Finistère :

M. Jacques BRULARD, Directeur de l'Aménagement, de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Environnement (DAAEE)
Mme Françoise RICHARD, chargée de l'information environnement - service ressources - (DAAEE)
Mme Virginie SPRIET, coordinatrice administrative et financière, service ressources - (DAAEE)
M. Thierry Le BERRE, Chef du service ressources (DAAEE)

Membres à voix consultative excusés :**Représentants des services de l'Etat**

M. Jean-Paul MONGEAT, Directeur de la délégation territoriale du Finistère de l'Agence régionale de Santé

Représentants de l'exploitant :

Mme Catherine YAZBEK-CHAPUIS, ASN